aux Capucines. Vendredi encore, on demandait à la

créatrice de l'exquise comédie de Maurice Donnay

si la pièce de M. de Croisset, aux Capucines, ne pou

vait être retardée. Cette remise n'ayant pu avoir

lieu, M. Guitry a renoncé, pour le moment de

dit-il, d'avoir aidé la maiopeur du parti socialiste rire ce programme à son or-onditions qui permettent d'esrité républicaine à inscrire ce programme à son or-dre du jour, dans des conditions qui permettent d'es-pérer le succès. » Au delà de ce programme, il y a d'ailleurs l'immense effort de transformation sociale, qui est l'objet même du socialisme. rité républicaine à

Le discours de M. Jaurès n'à pas duré moins d'une heure. Le chef du parti socialiste a éxaminé le rôle des divers partis politiques, critiqué l'attitude des radicaux dissidents et celle des anciens ministres du binet Waldeck-Rousseau. Il assure que le socia-ame est sorti de la période des tâtonnements et inclut ainsi : « Les hommes de ma génération ne gueront pas aux hommes la justice complète, mais ils leur légueront, avec un commencement de jus-tice, la certitude de la justice complète. »

La délation dans l'armée

M. Guyot de Villeneuve publie la suite des fiches établies sur des officiers des garnisons de l'Est par M. Goutière-Vernolle, V.: de la loge de Saint-Jean de Jérusalem, avocat à Nancy. Ces fiches, de 1902, 1903, 1904, concernent:

MM. Frey, commandant au 146° d'infanterie. Vassal, MM. Frey, commandant au 146° d'infanterie. Vassal, commandant au 39° d'artillerie. Balaran, commandant à la 7° batterie à pied. Chaptain. commandant, chef d'état-major à la 39° division. Mouteaux, Desmarets, Deloche, Cestre, commandants au 79° d'infanterie. Fernandez, colonel du 160° d'infanterie. Puech, lieutenant-colonel au 160° De Malglaive, Colas, Jampierre, commandants au 150° d'infanterie. Seuvargin at Dendigrande. mandants au 160° d'infanterie Souverain et Dardier, commandants au 156° d'infanterie. De Curières de Castelnau, colonel du 37° d'infanterie. De curieres de cas-telnau, colonel du 37° d'infanterie. Dannois, chef de bataillon au 110° d'infanterie. Richomme, Roger, de Lobit, commandants au 37° d'infanterie. Génin, com-mandant du 17° chasseurs. Berthelot, commandant du 20° chasseurs. Vaimbois, commandant du 4° chasseurs. Lieutenants-colonels Le Saulnier de Saint-Jouan, 9° dragons: Rousseau 12° cuirassiers. Commandants Rédragons; Rousseau, 12º cuirassiers. Commandants Be dalon, 8° dragons: Menuau, 12° cuirassiers; Mure de Pellannes, 12° cuirassiers: André Joubert, 9° dragons. Capitaines Nessler, 12° cuirassiers; Ducel, 9° dragons; de Lagérie, 12° cuirassiers; de Lambilly, 8° dragons; Hérouart, 11° cuirassiers; de Lambhy, 3° dragons; Hérouart, 11° cuirassiers; Parisot, 9° dragons; Collin, 9° dragons; Préau, 11° cuirassiers; Stocklen, 11° cuirassiers; Goussot, 12° cuirassiers; de Moidrey, 12° cuirassiers; Husson, 12° cuirassiers; Jacques, 9° dragons; Cavenne, 9° dragons; de Latour, 8° dragons; de Muratal 8° dragons

Nous devons pourtant, dans ces fiches, dont tous les titulaires sont tous qualifiés de réactionnaires et de cléricaux, signaler celles-ci, qui ont un caractère

Commandant Frey. Ne dit pas grand chose; on le croit réactionnaire; il faut le classer dans les douteux. Commandant Cestre. Bon à mettre à la retraite. Ne dit rien parce qu'il n'a plus d'énergie.
Colonel Fernandez. Républicain. Ne s'en cache pas.
Commandant Jampierre. Deuteux. Ne se lie pas et

ne ditrien.
Commandant Souverain. Affiche des sentiments ré publicains, mais c'est calculé. Arriviste.

En envoyant ses renseignements sur la garnison de Lunéville, M. Goutière-Vernolle écrit : « Sous quelques jours, vous aurez des renseignements sur les quatre qui ne figurent pas ici ».

Le docteur Ferroul, maire socialiste de Narbonne vient d'écrire au secrétaire de la loge la Libre-Pensee de Narbonno pour le prier de « recoveir et trans-mettre sa démission de membre de la loge la Libre-

Le docteur Rémond, professeur à la Faculté de médecine de Toulouse, vient de donner sa démis-sion de V.: de la Loge l'Encyclopédique de Toulouse, qui avait envoyé sur les officiers de Toulouse et de Montauban des renseignements au Grand-Orient. Il écrit à l'Express du Midi:

Comme il ne me platt pas de partager la responsabi-lité de faits que j'ai constamment ignorés jusqu'à ce jour et sur lesquels je n'ai même pas été consulté, malgré ma qualité de président, j'ai envoyé mardi dernier, ma démission des groupes maçonniques dont

MM. Christian et Alban Castelbert, officiers de réserve, ont donné leur démission de membres du Cercle des officiers de réserve à Toulouse, afin de protester contre la présence parmi les membres de ce cercle du docteur Tranier, médecin-major de l'armée territoriale, auteur de renseignements sur des

Notre correspondant de Marseille nous télégraphie le document suivant relatif à un envoi de té-moins du colonel Couilleau à M. Bédarride, avocat et conseiller municipal de Marseille :

Le colonel Couilleau s'étant jugé offensé, diffamé et înjurié par une note publiée par la presse où sont donnés, en les attribuant à M. Bédarride, des renseignemilitaire et personnelle, a chargé MM. d'Exéa-Doumerc et Pons, chefs de bataillon au 141e d'infanterie, de demander à M. Bédarride rétractation formelle ou répa-M. Bédarride a chargé MM. Estier, avocat, conseil-

ler général des Bouches-du-Rhône, et Félix Sinibaldi, directeur du journal le Démocrate de Marseille, de le re-Dans une première entrevue qui a eu lieu dimanche, à dix heures du matin, les témoins de M. le colonel

Couilleau ont présenté à ceux de M. Bédarride un projet de lettre d'excuses et de rétractation ainsi conque : « Dès l'apparition de la fiche le concernant, le colo- nel Couilleau, justement indigné, m'a fait inviter à rétracter ce qu'elle contient d'offensant pour lui. Je > le fais d'autant plus volontiers que chacun connaît.

· ici sa parfaite honorabilité, sa courtoisie, son esprit · de justice et d'équité, sa bienveillance enfin qui va » tout particulièrement aux humbles et aux déshérités » l'ai été trompé par un ou des officiers indignes

qui dans le but de nuire au colonel Couilleau, dont » le loyalisme républicain ne saurait être suspecté. · m'ont dicté des délations fausses et mensongères de » nature à porter atteinte à son honneur et à sa consi-

» Je lui en exprime tous mes regrets et, l'injure ayant été rendue publique, je lui fais publiquement mes excuses. »

Les témoins de M. Bédarride, au nom de leur client ont déclaré ne pouvoir accepter ce texte. A leur tour, MM. Estier et Sinihaldi ont proposé de faire transfor-mer en lettre par leur client la déclaration suivante : « MM. Estier et Sinibaldi indiquent que M. Bédar-

. toutes armes ou de tous grades aucun sentiment d'a-» nimosité ou d'hostilité et eut toujours pour eux la · considération qui est due à tous les serviteurs du » pays. En ce qui concerne plus particulièrement M. le colonel Couilleau, il ne peut prendre la responsabi-lité d'un document qui ne fut jamais son œuvre, dont il ne connut ni ne discuta les éléments, dont le côté » technique échappe à sa compétence et dont le côté » personnel lui est ignoré à tous égards. » MM. d'Exéa-Doumerc et Pons déclarent ne pouvoir

réparation par les armes. L'arbitrage proposé par MM. Estier et Sinibaldi est refusé par les témoins de M. le colonel Couilleau. Les témoins de M. Bédarride ont alors déclaré que, leur mandat étant limité, ils devaient en référer à leur

adhérer à cette formule et exigent immédiatement une

A la deuxième entrevue, qui a eu lieu à cinq heures du soir, MM. Estier et Sinibaldi ont déclaré que, en raison du refus de l'arbitrage, leur client déclinait toute rencontre. D'un commun accord, les quatre témoins ont consi-

déré leur mission comme terminée. Fait à Marseille, le 27 novembre 1904.

Pour M. le colonel Couilleau : Pour M. Bédarride : ESTIER, F. SINIBALDI. D'EXEA,

Dans la soirée d'hier, M. Bédarride a adressé la lettre suivante à ses témoins :

Mes chers amis, Je vous remercie de vos bons offices dans la mission délicate dont je vous avais chargés et dont vous vous êtes acquittés avec le plus grand tact. Je regrette que des exigences excessives aient rendu impossible toute

Je ne peux pas rétracter ce que je n'ai jamais dit. Je ne peux pas désavouer des faits que j'ignore, parce que des journaux m'attribuent la paternité de renseignements dont je ne suis pas l'auteur. Tout le monde comprendra qu'il est même impossible que je le sois. Je n'ai pas pu fournir des appréciations techniques sur des questions militaires où je suis incompétent, ou donner des récits de faits d'ordre intime qui me sont inconnus. D'autre part, je n'ai contre le colonel Couilleau ou contre n'importe quel officier aucune hostilité ni au-cune antipathie. Quand il affirme son loyalisme et sa correction je n'ai aucun motif d'en douter, pas plus que pour n'importe quel fonctionnaire civil ou militaire. le vous avais chargé de dire tout cela. Vous l'avez fort bien dit et vous avez déclaré que j'étais prêt à l'écrire et à le signer moi-même. On ne s'en contente pas. Je n'y peux rien. Qu'on ne me demande pas l'impossible, ni surtout la preuve d'un fait négatif. Un duel ne changerait rien à la situation Il ne ferait pas de moi l'auteur des renseignements. Je ne suis d'ailleurs pas le seul à penser que cet usage, devant lequel certains s'inclinent, n'a aucun sens dans notre temps et ne prouve pas la vérité. Enfin le comble de l'absurdité serait de me battre, si la fiche est authen-

dre une place qui ne revient qu'à lui. Je n'ai qualité ni pour le rechercher ni pour le découvrir. Je suis en butte à un concours de circonstances indépendantes de ma volonté et, quoique j'en sois victime, je serai fidèle à ma conscience et à mon parti. En tout état de cause, je resterai sur le terrain de la légalité, décidé à y faire respecter ma personne et mes

tique, pour le véritable responsable qui pourrait pren-

Encore une fois merci, et veuillez agréer, etc.

Jeanne d'Arc et les étudiants

A. BEDARRIDE.

Les forces de police déployées hier sur la place de a Concorde et dans la rue de Rivoli, en prévision d'incidents que pouvaient susciter les manifesta-tions annoncées, étaient si considérables que les manifestants eux-mêmes — quelques groupes de jeu-nes gens dispersés en divers points — disparaissaient presque.
Une grande foule de curieux s'étaient installés,

pour voir », sur les terrasses des Tuileries. Le service d'ordre était dirigé par M. Laurent, secrétaire général de la préfecture de police, et M. Touny, directeur de la police municipale.

A trois heures, des gardes municipaux sont massés autour de la statue de Strasbourg, lieu de ren-

dez-vous des lycéens, de façon à empêcher le stationnement sur le trottoir. La statue de Jeanne d'Arc, sur la place de Rivoli, est, de même, entourée d'un cordon de gardiens de la paix. Petit à petit, la partie de la place de la Concorde qui avoisine les Tuileries se couvre d'agents, de

gardes républicains et de curieux. De temps en temps, on voit arriver, soit du quai, soit de la rue de Rivoli, de petits groupes de lycéens, porteurs de couronnes. bousculades se produisent. Les agents dispersent les groupes. Dans la foule, se forment

des mouvements rapides et des remous Vers trois heures un quart, apparaît M. François Coppée donnant le bras à deux amis, et suivi d'une gtaine de collégiens. L'académicien conduit la délégation qui va porter à Jeanne d'Arc une cou-ronne de roses blanches nouée par un ruban trico-lore. Ce ruban est un ruban historique : il a, paraît-il, été donné jadis à M. Coppée par M. Déroulède. M. François Coppée a l'intention de parler devant la statue de la Pucelle. Mais les discours sont interdits. La couronne déposée, le poète est prié, par M.

Touny, de se retirer. Des cris de : « Vive Coppée! Vive Jeanne d'Arc! » sont pousses, auxquels répondent les « A bas la ca-lotte l » d'une poignée de contre-manifestants. M. Coppée et ses amis se dirigent du côté du Quar tier latin. A plusieurs reprises, sur le boulevard Saint-Germain et sur le boulevard Saint-Michel, il veut prendre la parole et en est empêché par les agents. Arrivé rue Saint-Jacques, il peut enfin se

Mes amis, s'écrie-t-il, la manifestation est terminée Séparons-nous dans le plus grand calme. Vous avez vengé Jeanne d'Arc de l'ignoble affront fait à sa mémoire, vous avez acclamé, comme il convenait, celle qui est l'âme de la France, la patronne de la patrie française. Mais avant de nous séparer, crions : « Déroulède à Paris! »

Puis l'académicien monte dans un fiacre qui passe, et regagne son domicile. Les manifestants s'étaient dispersés dans diverses directions; on devait, vers six heures, retrouver

· ride ne professa jamais pour MM. les officiers de , une partie d'entre eux sur le boulevard Montmartre. Au cours de l'après-midi, une quarantaine d'arrestations ont été opérées. Aucune n'a été main-

Au Collège de France

Les professeurs du Collège de France se sont réunis, hier après-midi, en assemblée générale, sous la présidence de M. Emile Levasseur, administrateur, afin d'arrêter la liste des candidats à proposer au choix du ministre de l'instruction publique pour la nomination d'un titulaire de la chaire d'« Histoire naturelle des corps inorganiques » rendue vacante par le décès de M. Fouqué, membre de l'Académie des

Trois candidats étaient en présence : MM. Michel Lévy, membre de l'Institut; Termier, professeur à l'Ecole supérieure des mines; Cayeux, chef des travaux pratiques de géologie à l'Ecole des mines. Par 21 voix contre 12 et un bulletin blanc l'assem blée générale a décidé de présenter en première ligne M. Michel-Lévy, et en deuxième ligne M. Cayeux par 20 voix contre 14.

L'assemblée a ensuite délibéré sur le maintien ou la transformation de la chaire de « philosophie grecque et latine », rendue vacante par le transfert de M. Bergson à la chaire de « philosophie moderne », naguère occupée par le regretté M. Tarde. Par 24 voix contre 10- et un bulletin blanc, le Collège de France s'est rallié à un projet de transformation de cette chaire. Mais rien n'a pu être décidé sur la nou-velle destination de la chaire transformée; deux tours de scrutin n'ont pu fixer l'enseignement au-quel elle serait attribué. Au second tour, les trois attributions proposées: histoire, antiquités nationales et sociologie, ont obtenu chacune 11 voix.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique Lundi 28 novembre. — La pression reste basse sur toute l'Europe; elle n'est un peu supérieure à 760 mm., que dans le centre de la France. Une nouvelle dépression passe sur la Scandinavie (Haparanda 744 mm.)

Le vent est faible de l'ouest sur la Manche, variable sur nos côtes de la Gascogne et de la Méditerranée; la mer est belle ou neu reitée.

mer est belle ou peu agitée.

Des neiges et des pluies sont tombées dans le nord et l'ouest de l'Europe.

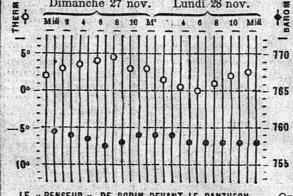
En France, on a recueilli 11 mm. d'eau à Dunkerque, 5 à Nancy, 4 au Havre. La température s'est abaissée sur nos régions sauf

Ce matin le thermomètre marquait —12° à Haparanda, —7° à Clermont, —6° à Marseille, —2° à Paris, +13 à Alger, 15° à Malte. On notait: —8° au puy de Dôme, —9° au mont Ventoux, —12° au pic du Midi.

En France, le temps va rester froid, quelques averses de neige sont encore probables dans le Nord et l'Est. A Paris, hier matin, vers 11 h. flocons de neige, la température moyenne (+1°4) a été inférieure de 2°7 à la normale (401). A la tour Eiffel: maximum, —2°7 le 27 à 7 h. du soir; minimum. 0°48 le 28, à 6 h. du matin.

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE) Le ciel, couvert pendant la journée d'hier, s'est éclairci dans la nuit, il reste peu nuageux ce matin et les vents qui ont tourné au sud près du sol, conti-nuent à souffier du nord-ouest vers 3,000 mètres de hau-La température demeure notablement inférieure à la normale, les minima s'abaissent aujourd'hui à -3°5 (Athis-Mons); toutefois on observe une légère ten-

dance à la hausse. La pression barométrique ne présente que de très faibles variations, elle oscille au voisinage de 757 mm. Dimanche 27 nov. Lundi 28 nov.



LE « PENSEUR » DE RODIN DEVANT LE PANTHEON. sait qu'il est très sérieusement question d'ériger le Penseur, de Rodin, sur une des places publiques de

Le plâtre bronzé de la célèbre statue vient d'être placé entre la grille et la colonnade du Panthéon. L'architecte du Panthéon, M. Nénot, s'est publiquement déclaré enchanté de l'effet décoratif produit.

LA REINE NATHALIE BLESSÉE. — Nous avons signalé hier, d'après des journaux du matin, l'accident de survenu samedi soir, à Biarritz, à la reine Nathalie de Serbie Nous sommes autorisés à déclarer que cet acci-

pour une légère déchirure au front. LE TRENTENAIRE MUNICIPAL DE M. MARSOULAN. - Les amis et les électeurs de M. Marsoulan, conseiller municipal, ont fêté hier, par un banquet, le tren-tième anniversaire de son élection dans le quartier

dent n'a eu aucune gravité : la reine en a été quitte

M. Marsoulan est Parisien; il est âgé de soixantequatre ans. Fils de commerçant, ancien élève de l'Ecole supérieure du commerce, inventeur des machines dont l'emploi devait transformer l'industrie du papier peint, il ne cessa jamais, au milieu de ses occupations professionnelles, de s'occuper de poli-tique. Il raconte volontiers qu'en 1848, il aidait, avec es gamins de son age, à la construction des barricades, à la confection des cartouches, et qu'il se trouvait place de la Bastille lorsque l'archeveque de Paris y fut mortellement blessé. Plus agé, il lutta ardemment contre l'empire; et lorsque fut élu, en 1874, le deuxième Conseil municipal de Paris, M. Marsoulan remplaça, comme socialiste, M. Piat dans le quartier du Bel-Air. Il a été réélu neuf fois, et se trouve être le doyen - par la durée du mandat

sinon par l'age - du Conseil actuel. En 1870, M. Marsoulan, qui venait de se marier, s'était engagé dans les franc-tireurs de Paris. Il fut blessé à Châteaudun et décoré de la médaille militaire. Au Conseil municipal, il s'est principalement occupé d'enseignement et d'assistance. C'est à lui surtout qu'on doit la fondation de l'Ecole de physique et chimie, de l'école Boulle, de l'école Braille et des ateliers départementaux d'infirmes.

Au banquet d'hier, auquel assistaient avec de nombreux conseillers, sénateurs, députés et fonctionnaires, M. Vittone, représentant le ministre de la marine, et M. Autrand, délégué par le préfet de la Seine, on a longuement fait l'éloge de M. Marsoulan. Celui-ci a remercié avec émotion, et a manifesté le désir que le produit d'une souscription ouverte pour lui offrir un objet d'art fût affecté à la fondation de prix spéciaux pour les enfants des écoles. M. Marsoulan sera fêté de nouveau, très proba-

blement aujourd'hui même, en seance du Conseil municipal, par ses collègues de l'assemblée, qui se proposent de lui offrir une médaille d'or. LE « TUTU » A LA BOURSE DU TRAVAIL. Un nouveau

syndicat vient de s'installer à la Bourse du travail le syndicat des artistes chorégraphiques, c'est-à-dire des danseuses de théâtre.

La secrétaire chargé de recevoir les adhésions et qui est une ancienne danseuse de l'Opéra-Comique a déjà enregistré les noms d'une soixantaine envi-

ron de syndiquées. Un des membres de la commission administrative de la Bourse du travail nous a déclaré qu'une salle sera prochainement mise à la disposition du nouveau syndicat « pour permettre à ses adhérentes de s'y livrer aux gracieux exercices de leur profes-

TENTATIVÉ D'ENLÉVEMENT D'UNE FILLETTE PAR UN DENTISTE PARISIEN. — On télégraphie de Budapest au Petit Journal, qu'un dentiste parisien, M. Jean-Amédée Courtin va être poursuivi devant les tribunaux de cette ville à la suite d'une tentative d'enlèvement motivée par les faits suivants :

ll y a quelques années, M. Courtin avait épousé, en Russie, une institutrice hongroise, Mlle Etel Wolf, ori-ginaire de Budapest, qui lui donna une fillette appelée Joséphine. En 1902, Mme Courtin abandonna son mari pour suivre un négociant marié du nom de Reich-baum.

Désireux d'avoir au moins son enfant. M. Courtin rentré à Paris, chargea un bureau de renseignements de rechercher la retraite de sa femme. Informé au commencement de ce mois qu'elle se trouvait à Buda pest, il concut le plan de s'y rendre, d'enlever José-phine, âgée maintenant de huit ans, et de l'emmener à Paris.

M. Courtin se porta devant l'école primaire du quar-tier que fréquentait Joséphine, et au moment où les petites filles en sortaient, on la poussait dans un flacre qui stationnait tout près de la. Le dentiste s'y précipita également par l'autre portière, mais pour recon-naître immédiatement que la fillette enlevée n'était pas la sienne, bien qu'elle lui ressemblât. L'enfant s'étant mise à pousser des cris de terreur et de détresse, la foule s'amassa, les sergents de ville conduisirent la fillette et son ravisseur au commissa-riat. La, on constata bientôt que l'enfant enlevée était la fille de M. Reichbaum et quo, portant exactement les mêmes vêtements que Joséphine, elle avait été prise pour celle-ci.

M. Courtin a été relâché après l'interrogatoire, mais le commissaire l'a prévenu qu'il ne pouvait quitter Budapest. Le même soir, M. Reichbaum a déposé une plainte contre les ravisseurs, tandis que Mme Cour-tin, prenant Joséphine avec elle, est partie pour une

M. Courtin a son domicile et son cabinet dentaire, 12, rue du Havre, à Paris. Il est parti, il y a quel-ques jours, en recommandant de ne donner aucun renseignement sur son absence.

Les personnes auxquelles il a confié la garde de son cabinet assurent ne pas connaître le but de son voyage et être sans nouvelles de lui.

INFORMATIONS DIVERSES

- Nous avons reçu, pour l'érection à Paris d'un monument à Waldeck-Rousseau, d'un ancien conseiller de préfecture 20 fr., Léon Aboucaya 50 fr., ensemble 70 fr., et pour notre Caisse de charité, de A. K. 10 fr., Mlle Jeanne 20 fr., Emile H. K. 20 fr., Jean 20 fr., Mme H. N. 10 fr., le journal le Pot-au-feu 30 fr., Paul S. 20 fr.; ensemble, 130 fr.

- L'assemblée générale de l'Association de la presse républicaine départementale de France a eu lieu hier. A l'issue de cette réunion, a été constituée une « Caisse de retraites des dames et d'assistance aux orphelins de l'association », sous la présidence de M. G. Bodéran. Cent vingt adhésions de dames sociétaires ont été immédiatement recueillies.

Un banquet confraternel, offert à M. Gustave Dubar, président de l'Association, a réuni plus de cent cinquante convives. - La Belfortaine de Paris donnera son banquet an-

nuel suivi de soirée dansante, le dimanche 18 décembre, au Palais d'Orsay, à cinq heures et demie du soir, sous la présidence de M. Lépine, préfet de police, ancien combattant du siège de Belfort. Les adhésions sont reçues chez M. Hengy, 35 bis, rue Rivay, à Levallois-Perret.

- L'assemblée générale des actionnaires des Grands Magasins du Printemps a eu lieu au siège social, samedi 26 du courant. Un dividende de 30 fr. par action, proposé par la gérance et approuvé par le conseil de surveillance, a été

voté à l'unanimité. Une somme de 4.5,000 fr. a été réservée aux amortissements, et une somme de 147,673 fr. 27 portée aux

M. Heurquin, membre sortant du conseil de surveillance, a été réélu.

TRIBUNAUX

Propagande antimilitariste. - Un soldat rengagé du 19º à Brest a été condamné à six jours de prison pour distribution de brochures anarchistes et antimilitaristes. Le caporal de chambrée a été arrêté pour défaut de surveillance.

NÉCROLOGIE

On annonce la mort de M. Girard de Rialle, ministre plénipotentiaire, ancien préfet des Basses-Alpes, ancien directeur au ministère des affaires étrangères, officier de la Légion d'honneur, décédé à Santiago-du-Chili.

M. Paul Tannery, dont nous annoncions la mort hier soir, est né à Mantes le 20 décembre 1843. M. Paul Tannery entrait à l'Ecole polytechnique en 1861; il fit sa carrière dans le corps des ingénieurs Depuis 1876, il a publié de nombreux et importants travaux d'érudition, d'histoire, de philosophie

de critique, dispersés dans des revues spéciales.

Il a publié à part de nombreux ouvrages dont le principal est la correspondance de Descartes dans les inédits du fonds Libri (1893) et collaborait à la

publication des œuvres de Descartes.

Après la mort de M. Pierre Laffitte, le Collège de France et l'Académie des sciences le désignèrent en première ligne pour la chaire d'histoire générale des sciences. Malgré cela M. Paul Tannery ne fut pas choisi par le ministre. Il essaya de se consoler de la déception cruelle qu'il éprouva en préparant une *Histoire générale des sciences*. La mort est venue le frapper en plein travail.

Les obsèques de M. Fernand Kahn de la maison Les fils de J. Kahn » auront lieu, demain mardi, à deux heures et demie précises. On se réunira à la porte principale du cimetière Montparnasse. Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu. Ni fleurs ni couronnes.

De la part des familles Joseph Kahn, Marcel Kahn, Jacques Kahn, Mayer Kahn, et do M. Bernard Kahn

LIBRAIRIE

SOUSCRIRE D'URGENCE C'est après-demain qu'expire le délai de faveur accordé par la librairie Larousse pour souscrire au Nouveau Larousse illustré, aux conditions actuelles On ne saurait donc trop vivement engager les personnes qui ne l'on pas encore fait à envoyer d'ur-gence le bulletin de souscription qu'elles trouveront à la dernière page du présent numéro.

(Voir aux annonces.)

SPORT

Courses d'Auteuil

L'assistance était nombreuse, hier, à Auteuil, dans les différentes enceintes, et le programme justifiait cet empressement du public. Medwin, à M. Lienart (A. Flint), très déclassé dan Medwin, a M. Lienart (A. Fiint), tres declasse dans le prix La Toucques (steeple-chase, 3,000 fr., 3,100 m.), n'a eu aucune peine à battre les sept adversaires qui lui étaient opposés; Pardilla a pris la deuxième place et Pervenche la troisième. — Pari mutuel à 10 francs: 24 fr.; à 5 francs: 11 fr. 50.

Le prix de Chantilly (stoeple-chase, 15,000 fr., 5,000 m.) est revenu à l'entraînement Desbons, dont le succès a plutôt déconcerté le ring: le grand favori Khasnadar, à M. Archdeacon (Hall) a trouvé en effet pour le bat.

plutôt déconcerté le ring : le grand favori Khasnadar, à M. Archdeacon (Hall), a trouvé, en effet, pour le battre à la fin. son camarade d'entraînement Grenadier, à M. Braquessac (L. Bariller), parti à 20/1 et rapportant au mutuel 20½ fr. 50 et 77 fr.; ce Grenadier venait de se faire battre par Coustou, dont Khasnadar avait eu facilement raison. Pastille a fini troisième devant Cantinière, qui aurait pu la battre pour la place. Le reste du let compressit Bavolutionneire. Trisqueur la Caiso et lot comprenait Révolutionnaire, Trinqueur, le Caire et El Pato Real, ces deux derniers tombés à la rivière

Le Grand-Prix de l'Elevage (steeple-chase, 50,000 fr., 4,500 m.), est revenu au favori Gascon II au vicomte de Fontarce (Piggott), battant Hipparque 2°, Le Hallier 3°, Savone, Vaillant III, Gerberoy et Iota, tombé; pari mutuel: 23 fr. et 10 fr. 50.

La commission des haras, aux termes des conditions de la course, a acheté le vainqueur, cheval de cinq ans, par Lutin et Gloriole, au prix de 10,000 fr. Le dernier steeple de la journée, le prix Ardent II (4,000 fr., 3,500 m.), a été gagné par Caribou au baron Roger (Adèle), battant Ile d'Elbe 2°, Ludy et Little Binks dérobé; pari mutuel : 22 fr. et 10 fr. 50.

Les deux courses de haies ont été remportées :
Le prix Magne (15,000 fr. 2 de prix de la lace de lace de la lace de l

Les deux courses de naies ont été remportées: Le prix Magne (15,000 fr., 3,100 m.) par l'écurie Stern, qui a pris les deux premières places avec Caleb (Albert Johnson) et Kargat (Woodland) dans cet ordre, devant San Matteo, 3°, et huit autres concurrents. — Pari mu-tuel: 46 fr. et 21 fr.

tuel: 46 fr. et 21 fr. Le prix Newmarket (handicap, 4,000 fr. 2,800 m.) par Toast, à M. G. Aubry (Adèle) battant Fernandas, 2-, Tara, 3°, et onze autres concurrents. — Pari mutuel: 215 fr. 50 et 80 fr. — L. G.

A la Boîte à Fursy, première audition du Trottin, la Bougie et le Chandelier — chansons nouvelles inter-prétées par Marguerite Deval — et des Défenseurs de Jeanne d'Arc, chanson nouvelle de Fursy. DÉPÉCHES COMMERCIALES La Villette, 23 novembre. - Bestiaux. - Vente diffi-

succès la première représentation de la Sonnette d'a-larme, amusante comédie en un acte de MM. Ferdi-nand Bloch et Adrien de Jassaud. Cette pièce est Ame- Ven- 1re 20 30 Prix extrêmes nés dus qté. qté. qté. viando net poids vif d'ailleurs, excellemment interprétée par M. Batréau, un gai chef de gare; Bergerat, un élégant jeune marié; Rocher, Duclerc, et Mile Lavernière, une débutant gracieuse et spirituelle, destinée certainement à un bel Veaux. 1.150 1.01611 == 3.8 85 = 701 = 65 1 051 = 35 = 49

Mouloss 19 212 15.30711 05 | 90 | 75 | 90 1 10 | 42 = 60

Porcs. 4.898 4.448 | 63 | 60 | 57 | 55 = 65 | 34 = 44

THEATRES

Le président de la République, le ministre de l'in-struction publique et le président du conseil muni-cipal ont fait retenir leurs loges pour la matinée donnée jeudi à la Gaîté par les Trente ans de théatre en l'honneur de la Maison des Comédiens et ont adressé des dons importants destinés à être joints à

 C'est décidément la pièce nouvelle de M. Jules Lemaître qui succédera, à la Renaissance, à l'Esca-Mais — et le sympathique directeur de la Renaissance constatera combien nos renseignements sont précis — la reprise d'Amants n'a été retardée que par suite de l'engagement de Mme Jeanne Granier,

— Radics Bela et son orchestre ont été entendus hier, au Nouveau-Cirque, et ils ont eu beaucoup de succès. VIOLETTE IDEALE HOURIGANT, 10, FAUDE ST. HONOIR DENTIFRICES ANTIBEPTIQUES DE BOTOT 17, R. do le Paix, Peris.

FEUILLETON DU Cemus

LA MUSIQUE

Concerts au Châtelet et au Nouveau-Théâtre: M. De-bussy, M. Saint-Saëns, M. Coquard, M. Rimsky-Kor-sakof; la Symphonie de M. Magnard. — Au théâtre de la Gaîté: Audition solennelle de l'œuvre couron-née au dernier concours musical de la Ville de Pa-ris: le Sang de la Sirène, drame symphonique de M. Charles Tournemire.

Les premiers concerts dominicaux de la saison ont déjà fait connaître maints ouvrages nouveaux : plaise aux destins que cette heureuse ardeur ne s'éteigne pas. Pour que tout soit au mieux il ne manque plus guère qu'une chose: il faudrait que les œuvres nouvelles ne fussent pas exécutées à la même heure au Châtelet et au Nouveau-Théâtre. C'est précisément ce "ui advient chaque dimanche. Les concerts Colonne commencent à deux heures un quart, les concerts Lamoureux à trois heures. M. Chevillard assigne ordinairement à l'œuvre nouvelle la deuxième place sur son programme; M. Colonne, la troisième ou la quatrième. Il suit de là que dans l'un et l'autre lieu les morceaux inédits sont joués précisément en même temps, vers trois heures un quart. Il suffirait pour rendre cette rencontre impossible que M. Colonne mît son morceau inédit au début de la séance, et M. Chevillard à la fin : les gens assez nombreux qui s'intéressent au mouvement de la musique contemporaine auraient le loisir d'aller de la première salie à la seconde; les autres n'en éprouveraient nul dommage; cela ne ferait de mal à personne, et servirait à quelques-uns. C'est une idée simple : il dépend des deux chefs

d'orchestre de l'appliquer. Je ne vous entretiendrai que de ce j'ai pu entendre : c'est à peu près la moitié de ce qu'on a exécuté. Parmi les ouvrages nouveaux, il me faut omettre les Scènes gothiques de M. Péril-hou, dont la première audition au Châtelet coincidait avec la première audition au Nouveau-Théâtre d'un Caprice espagnol de M. Saint-Saens; et une Fantaisie-Caprice pour piano et orchestre; de M. André Bloch, qu'une disgrâce spéciale opposait au Sang de la Sirène, l'œuvre couronnée au dernier concours musical de la Ville de Paris. Aurais-je mieux fait d'aller ici que là? D'entendre, par exemple, les Scènes ics, et non le Caprice espagnol? C'est ce que j'ignere enticrement : je n'en pouvais rien savoir à l'avance, et faute de comparaison ne le sais pas mieux après coup. Il est vrai que le Caprice espagnol ne m'a pas révélé grand'cho-se; mais les Scènes gothiques m'en auraient-elles appris plus long? Montaigne eût dit : Que sais-je? et Rabelais : Peut être. Il faut bien en pareil cas s'en remettre au hasard. Le hasard

culier, m'ont conduit au Châtelet, le jour où l'on y interprétait pour la première fois les Danses que M. Claude Debussy a composées pour la harpe chromatique et l'orchestre. Il me faut confesser que je n'ai pas pris à les enten-dre tout le plaisir que j'attendais. Est-ce que la harpe chromatique, son timbre et son mécanisme n'ont pas heureusement servi M. Debussy? Est-ce que M. Debussy, qui depuis une année a produit beaucoup de petits morceaux, en aurait produit quelques-uns de trop, où se laisseraient aperce-voir un peu de négligence avec un peu de hâte? Est-ce l'effet de ces deux causes à la fois? Le fait est qu'on ne trouve en ces Danses, Danse sacrée et Danse profane, ni la sensibilité singulière ni l'art choisi qui jusqu'ici faisaient des moindres œuvres de M. Debussy des personnes musicales vivantes et distinctes. Ce sont bien les formes harmoniques, ce sont Lien les sonorités orchestrales que l'on a entendues dans Pelléas et ailleurs : on les reconnaît au passage. Mais ce ne sont que des formes et des sonorités : un recueil de recettes ; la vie manque, cette vie intense qui anime Pelléas, et les Noctur nes, et l'Après-midi d'un Faune. On dirait en vérité que les Danses ne sont pas de M. Debussy. mais d'un quelconque de ses fâcheux imitateurs; et l'on aimerait pouvoir le dire, plutôt qu'être contraint de reconnaître que M. Debussy commence à s'imiter lui-même. Sans doute il faut ici se garder de l'excès; pour un moment de nonchalance et d'ennui, un tel musicien n'est pas en danger. Mais il serait déplorable qu'il eût d'autres moments pareils, et qu'il s'accoutumât peu à peu, par des travaux indifférents et superficiels, à réduire son art en formule... L'instrument pour lequel M. Debussy a écrit ces Danses, la harpe chromatique, faisait à cette occasion son début dans nos grands concerts. Ce début n'a pas eu un succès favorable. Le son de la harpe chromatique a paru pauvre et faible, sourd et sec à la fois. Le timbre de l'ancienne harpe se distingue de tous les timbres des autres instruments, s'entend et ressort au milieu de l'orchestre entier; celui de la harpe nouvelle se confond tantôt avec les cordes, et tantôt avec les bois; sa sonorité grêle se perd et s'efface à tout instant, si discrète que soit l'instrumentation de M. Debussy. Je sais que quelques musiciens excellents tiennent pour la harpe chromatique parce que, disent-ils, elle représente « le progrès et la logique ». Mais le progrès pour un instrument consiste à sonner mieux que ses devanciers, non pas à sonner plus mal. Et je ne vois pas du tout de quelle utilité la logique peut être à une harpe: la moindre beauté de timbre ferait bien mieux son affaire. La harpe chromatique fait songer à certaine jument fameuse. Vous savez qu'elle avait

Au Nouveau-Théatre, avec plusieurs ouvrages nouveaux, j'ai entendu diverses œuvres déjà connues, et quelques virtuoses. Aucun de ceux-ci ne m'a enchanté. Mme Lillian Blauvelt est, dit-on, célèbre en Amérique; il est douteux que la célébrité de cette cantatrice passe l'Océan avec elle. Elle a chanté, d'une de ces voix agaçantes qui ne sont ni tout à fait justes ni tout à fait fausses, un air de Haendel et un air de Mozart :

toutes les qualités. Mais elle était morte.

dans le premier, ni de de style, de chaleur et de charme dans le second. M. Philipp, professeur au Conservatoire, a tenu la partie du piano dans un concerto de Bach; il ne me souvient pas d'avoir entendu interpréter Bach aussi mal. Le style le plus faux, le plus mesquin; le son le plus grêle et le plus pauvre; aucune ampleur, aucune force, aucune simplicité; une recherche constante des petits effets; partout des arrêts et des sursauts dans le rythme. comme pour une mazurka de Chopin on une danse tzigane. On n'a pas le droit de jouer Bach de la sorte. M. Johannes Wolff, violoniste, a exécuté le Caprice espagnol de M. Saint-Saëns avec une virtuosité confuse et une justesse approximative. Ce Caprice est d'ailleurs un de ces ouvrages que M. Saint-Saëns produit sans que l'on puisse savoir pourquoi. Cela sonne bien au violon et à l'orchestre, cela n'a aucun sens particulier; cela est à la fois parfaitement habile et parfaitement insuffisant; cela ne peut faire ni plaisir ni peine à personne; pas même à M. Saint-Saëns. Il est înexplicable qu'un tel musicien, maître de toutes les ressources de son art. et qui a montré dans l'admirable finale de sa symphonie en ut mineur comment il en savait user, ne sente pas le désir de consacrer à quelque autre grande œuvre sa vieillesse glorieuse et présère la disperser en bagatelles... Les pièces proprement symphoniques qu'a fait connattre M. Chevillard sont des Impressions pyrénéennes, de M. Arthur Coquard, un Conte féerique, de M. Rimsky-Korsakof, et une Sympho-nie de M. Albéric Magnard. Les Impressions pyrénéennes sont une suite de très courts morceaux d'orchestre, où le sentiment de la nature est traduit avec une sincérité et comme une ingénuité touchantes. Le Conte féerique, que la Société nationale avait exécuté, si j'ai bonne mémoire, il y a quelques années, ne m'a point semblé une des meilleures œuvres de M. Rimsky-Korsakof. Sans doute il s'y trouve çà et là des passages où l'instrumentation et l'harmonie ont une saveur et un charme extraordinaires; mais ces passagess ont plus rares que dans Antar ou dans Schéhérazade; ils sont trop rares; et il faut qu'une œuvre russe soit sans cesse étincelante : lorsqu'elle ne l'est pas, elle n'est plus rien. En même temps qu'on exécutait au Nouveau-Théâtre le conte féerique et les Impressions pyrénéennes, on donnait au Châtelet pour la première fois une transcription pour l'orchestre, par M. Gabriel Pierné d'une œuvre illustre écrite pour le piano ; Prélude, choral et fugue de César Franck. Quand même je l'aurais pu, je n'aurais pas été l'entendre. Ces sortes de traductions d'un langage musical dans une autre sont presque toujours des trahisons. Et jamais la trahison n'a été plus grave qu'en cette occasion-ci. Prélude, choral et fugue est un des morceaux dont le caractère « pianistique » est le plus défini et le plus certain. César Franck l'a conçu pour le piano, et il a réalisé pleinement sa conception. Chez un artiste véritable le moyen d'expression

et la pensée naissent ensemble; remplacer par un autre ce moyen d'expression spontané et nécessaire, c'est altérer et dénaturer la pensée. Il est surprenant que M. Pierné ne l'ait pas

compris...

plus belle est la Symphonie de M. Albéric Magnard. Je vous ai dit il y a cinq ans, lorsque l'auteur la fit entendre dans un concert qu'il avait lui-même organisé, la joie et l'amiration que j'avais ressenties à l'entendre : depuis lors, je vous ai désigné en toute occasion M. Magnard comme un des musiciens principaux de ce temps. Voilà que le succès éclatant de sa symphonie le met d'un seul coup à son rang et à sa place, et que tout le mon-de est aujourd'hui de mon avis : C'est à merveille. Mais, autant qu'à reconnaitre cet as-sentiment unanime, j'ai plaisir à voir que je suis de mon propre avis, et plus que jamais, à retrouver plus vives et plus grandes mon admiration et ma joie d'antan. Cette originalité, cette force et cette véracité d'un art qui ne parle jamais pour ne rien dire; cette décision, cette énergie, cette vie intense et frémissante; cette gravité, cette fierté virile dans l'émotion ; cette fantaisie brusque et singulière dans l'allégresse; cette ordonnance ferme et précise; ces formes nettement arrêtées; cette ampleur et cet accent des thèmes; cet amour, ce sens, ce goût extraordinaire du rythme, du rythme vivace, impatient et fort; cette harmonie serrée et substantielle; cet orchestre vif, sobre et coloré: toutes ces qualités sont des qualités essentielles, et l'œuvre qui les possède est une œuvre durable. Le même jour que cette symphonie, M. Chevillard avait exécuté l'Apprenti sorcier, le scherzo si fort, si brillant et si divertissant à la fois de M. Paul Dukas, le dimanche suivant, il a fait entendre les merveilleux Nocturnes où M. Debussy a mis une poésie si subtile et si profonde : on peut aujourd'hui considérer la musique

française avec quelque orgueil. La partition qui a obtenu le premier prix dans le concours musical de la Ville de Paris vient d'être exécutée au théâtre de la Gaîté et au Conservatoire. Trente concurrents environ avaient soumis leurs œuvres au jury, qui a élu entre toutes le Sang de la sirène, « drame symphonique » de M. Charles Tournemire. Le poème que M. Tournemire a mis en musique a été tiré par M. Marcel Brennure d'une légende de M. Anatole Le Braz. Ce n'est point, comme on est d'abord enclin à le supposer sur la foi du tière, une légende grecque, et contemporaine de l'Odyssée, mais une histoire bretonne... Au temps jadis, vivaient dans les eaux qui baignent l'île d'Ouessant douze sirènes, belles de corps et perverses d'ame. L'une d'elles, prise d'un fol amour pour un pêcheur de l'île, de la race des Morvarc'h, devint sa femme, et pour lui abandonna ses sœurs et sa divinité. Morvarc'h et son étrange épouse eurent des enfants : la race, le sang de la sirène survit à travers les générations. Les femmes de cette race sont les plus séduisantes filles d'Ouessant : en elles revivent les « formes adorables de la primitive aïeule, le de ses gestes et de sa voix, tous les prestiges de sa beauté». Mais une fatalité pèse sur elles. « Les Morganes, en deuil de la plus aimée de leurs sœurs, n'ont jamais pardonné à la descendance de l'homme qu'elle leur préféra. C'est le destin des jeunes femmes issues du sang de la sirène, d'être brutalement frappées en plein bonheur. »

sont morts. Et aux sanglots de la veuve qui sur la falaise attend et se lamente, seul répond le rire lointain des sirènes. Telle est l'histoire de Marie-Ange, fleur d'Ouessant. Les auteurs ont orné cette action de divers épisodes pittoresques: légende chantér par une pastoure; sabbat des sirènes, la nuit, sur les flots éclairés par la lune; grand' messe et cantiques dans l'église d'Ouessant; veillée funèbre de Jean Morvarc'h, mort à la mer. C'est grand dommage qu'ils n'y aient mis que ces hors-d'œuvre, et nul sentiment profond, nulle humanité vraie : dommage encore que leurs personnages soien si inexistants, que non seulement il est impossible aux auditeurs de s'intéresser un moment à leur histoire, mais que le musicien lui-même ne paraît pas être parvenu à avoir foi en eux; domma e enfin que, dans un si court livret, il v ait tant de dialogues oiseux, tant de vers insignifiants et prosaïques. Des choses comme celle-ci: « Nola Glaquin, connaissez-vous? -Oui, nous nous sommes rencontrés », ne valent pas la peine qu'on les chante, et la solennité que leur prête le discours musical ne fait que rendre plus manifeste leur platitude. Dans la forme ni dans le fond, la musique ne trouve ici rien qui lui convienne.

La partition de M. Tournemire n'a pas grand peine à valoir mieux que son « poème ». Je dois pourtant convenir que l'audition a déçu les espérances que m'avait données la lecture. M. Charles Tournemire élève de César Franck et organiste de Sainte-Clotilde comme le musicien des Béatitudes, révèle dès l'abord dans son œuvre la sérieux de sa culture, la familiarité des maîtres et le respect des bonnes mœurs musicales. Lorsqu'on lit le Sang de la Sirène, où apparaît souvent l'influence de Franck, et parfois celle de M. Vincent d'Indv. lorsqu'on considère en cette musique le détail et le métier, on incline naturellement à estimer assez haut la sobriété et la dignité d'un style qui n'admet rien de vulgaire, qui ne cherche point l'effet banal ni l'agrément facile; et la sincérité manifeste du sentiment ajoute à cette impression favorable. Si certaines pages, dans la réduction au piano, semblent un peu ternes, si l'on aperçoit çà et là de la monotonie, on fait volontiers crédit à l'auteur, et l'on se fie à la réalisation orches rale pour mettre partout de la couleur et de la diversité. C'est tout justement le contraire qui advient. Sans doute, les qualités de style et de métier ne perdent pas entièrement leur prix à l'audition. Mais d'abord l'audition, qui montre l'œuvre dans son ensemble, montre du même coup que ces qualités mêmes n'y sont que d'une sorte secondaire : si les harmonies sont « distinguées », l'ordonnance et la structure n'ont ni unité ni consistance. Et surtout l'audition replace au second rang les qualités de facture : le premier appartient à des vertus plus essentielles, à la force mystère inquiétant de son âme double, la magie | de l'inspiration, à l'intensité et à la profondeur de la sensibilité; ou plutôt le métier et le style n'ont de vertu véritable qu'autant qu'ils servent une sensibilité intense et une inspiration forte: il est inutile d'être musicien si l'on n'est poète. M. Tournemire a assurément les meilleures intentions d'être poète : mais l'intention ne vaut point le fait. Sa musique en pareil cas s'en remettre au hasard. Le hasard | fausses, un air de Haendel et un air de Mozart : | De toutes les œuvres que nous a offertes | Leurs maris périssent en mer, mystérieuse- | n'exprime que faiblement et mollement les chodonc, et sans douté aussi quelque attrait parti- | elle n'a fait preuve, ni d'aisance à vocaliser | cette saison nouvelle, la plus importante et la ment, sans que nul puisse dire comment ils ses qu'elle veut dire. Elle a beau faire grand

usage des chants populaires bretons, elle ne parvient pas à évoquer la Bretagne. Le long morceau symphonique qui a pour titre le Sabbat des sirènes n'éveille dans l'esprit aucune image et aucune idée: il ne peint ni le calme ni la tempête, ni l'horreur ni l'enchantement. Et il en est ainsi tout au long de la partition; presque partout est répandue une douceur un peu fade, qui d'abord n'est pas déplaisante, et dont bientôt on se lasse. Cependant maintes pages ont de l'agrément : celles que je préfère entre toutes sont l'oraison grave et douloureuse que la sorcière d'Ouessant prononce pour le repos de l'âme de Jean Morvarch; et le mélancolique finale, où le chant liturgique In paradisum est heureusement employé... Tout cela est de fort bonne musique; et l'œuvre entière est d'un excellent musicien. Ce n'est pas assez pour qu'elle soit une œuvre. La Ville de Paris a assuré au Sang de la Si-rène une remarquable exécution: Mlle Vix, Mme

Marty, M. Dubois, M. Plamondon, M. Delpou-

get, l'orchestre et les chœurs du Conservatoire, sous la direction de M. Georges Marty, ont fort bien interprété la partition de M. Tournemire. Pourquoi la Ville n'a-t-elle pas fait en sorte de lui assurer aussi un public? L' « audition solennelle » a été donnée dans une salle à moitié. vide, où les musiciens étaient rares, et les amateurs de musique aussi. Pourtant, toutes les places avaient été distribuées; mais les conseillers municipaux s'en étaient adjugé la plupart, pour en faire largesse à leurs électeurs, épiciers ou cabaretiers. La promesse d'un « drame symphonique » n'avait naturellement point alléché ces citoyens, dont la moindre chanson de beuglant eût bien mieux fait l'affaire: ils s'étaient sans façon abstenus de venir. C'est pourquoi le Sang de la Sirène a été joué devant les banquettes, alors que les amateurs et les musiciens, qui avaient intérêt à l'entendre, dont la présence était utile à l'œuvre et à l'auteur, ne pouvaient obtenir aucune place. Quant aux critiques musicaux, on assure que la Ville avait eu l'intention de les convier, mais des raisons diverses ont ordinairement empêché que cette intention ne fût suivie d'effet. Pour l'un d'entre eux, la raison fut singulière; je m'excuse, en vous citant son aventure, de vous parler de moi. La veille du concert, nul billet ne m'était encore parvenu : j'en voulus savoir la cause. En guise de réponse, on me conta cette histoire, où je pris un plaisir extrême. Le fonctionnaire à qui l'on avait commis le soin des invitations avait trouvé sur sa liste, joint au nom de ce journal, le nom de Lalo. Cet homme subtil aussitôt s'était dit: « L'auteur du Roi d'Ys? Mais il est mort. » Et, tout sier d'être si bien instruit des choses de la musique, il avait écrit à côté de mon nom le mot « décédé »; puis, m'ayant administrativement rayé du nombre des vivants, il avait supprimé mon invitation. Mon trépas n'est pas ce qui m'étonne. J'accorde que je pouvais être mort. Mais non pas le Temps. Une invitation adressée « au critique musical du Temps » fût parvenue tout droit à destination. C'était une idée simple. Nul ne s'en est avisé. N'oubliez pas, de grâce, que la ville de Paris possède, au service des beaux-arts, une administration spéciale. Les beaux-arts sont bien servis.

PIERRE LALO.

moins, à son premier projet.

C'est M. Guitry qui jouera le rôle principal de la comédie de M. Jules Lemaître. Les rôles de femmes ne sont pas encore définitivement distribués.

 La Comédie-Française inaugurera jeudi pro-chain 1^{er} décembre, le soir, les spectacles d'abonne-ment : on donnera Notre Jeunesse. Le même jour, l'après-midi, le programme de la matinée classique sera le suivant : On n'oublie pas,

le Legs et l'Etourdi, avec la distribution suivante : MM. Coquelin cadet, Trufaldin ; Georges Berr, Mascarille; Pierre Laugier, Anselme; Leitner, Leandre; Dehelly, Lelie; Ravet, Pandolfe; Croué, Ergaste; Dessonne, Andrès; Falconnier, un courrier; Mmes Yvonne Garrick, Célie; Mitzi Dalti, Hippolyte.

- M. Henry Marcel, directeur des beaux-arts, a accepté la présidence d'honneur du comité de patronage de l'Ecole de chant choral, fondée sous les aus-pices de M. G. d'Estournelles de Constant, chef du bureau des théâtres. Six sections, ayant leur siège dans les 16°, 18°, 11°,

13°, 6° et 2° arrondissements, groupent les élèves de Paris et de la banlieue, qui se sont déjà fait inscrire au Trocadero. Elles vont ouvrir successivement. & partir du 28 novembre, en commençant par la sec-tion Hector Berlioz, palais du Trocadéro. - Aux Variétés, on répète actuellement, pour se

conformer au beau programme annoncé, d'une part la Vie parisienne et l'Œil crevé, de l'autre deux pieces nouvelles, les Dragons de l'impératrice, de M. Messager, et la Petite Bohème, de M. Hirschmann. - M. Silvain, de la Comédie-Française, a reçu, &

Alexandrie, où il joue actuellement le Père Lebon-nard, de M. Jean Aicard, la lettre suivante, signés Ermete Novelli:

Mon très cher Silvain, Mon très cher Silvain,

C'est ici, dans cette lointaine Amérique, que me rejoint l'écho de ton triomphe dans le Père Lebonnard, et
je m'en réjouis comme d'un triomphe personnel.

Certains ont voulu te reprocher comme un tort envers moi le choix que tu as fait de ce rôle, et cela
parce que l'œuvre de Jean Aicard est ma préférée, la
mia prediletta! je me réjouis, moi, de pouvoir t'affirmer ceci : il ne m'est pas venu à la pensée et jamais
il ne me passera par l'esprit que tu veuilles faire envers moi un acte qui ne soit pas fraternel.

Je trouve juste et naturel qu'un puissant artiste tel
que toi s'éprenne d'un rôle aussi beau, aussi profondément humain et ému que ce Père Lebonnard.

que toi s'éprenne d'un rôle aussi beau, aussi profondément humain et ému que ce Père Lebonnard.

Le monopole de l'art, c'est une chose que je n'ai jamais comprise, et c'est pourquoi, en toute modestie, j'ai cru pouvoir, sans offenser les grands maîtres de la scène, me donner à l'étude des œuvres qui ont été leur répertoire exclusif et leur gloire même.

Je t'embrasse, aimé Silvain, dans l'espérance de te voir bientôt dans ton grand Paris.

Et ne va pas oublier de dire les choses les plus affectueuses à Leloir, à Mounet-Sully, à Jules Claretig et embrasse bien fort Jean Alcard.

Tuo sempre aff.

Tuo sempre aff.

Le theâtre de l'Alhambra que dirige M. Lemonnier et qui s'est fait une spécialité des drames populaires a donné ce soir avec succès une pièce inédite en cinq actes et dix tableaux, de MM. Pierre Decourcelle et

Stanislas Rzewuski, Les Mystères de Saint-Pétersbourg

stanistas Rzewuski, Les Mysteres de Samt-Petersbourg; un simple mélo sans tendances politiques — commé pourrait le faire supposer le titre — qui nous conte l'histoire d'une pauvre fille abandonnée par ses parents, d'assez vilain monde, passant successivement dans tous les bouges de la capitale après avoir tenté de se noyer dans la Néva, pour finir par la Sibérie. Elle en revient toutefois et retrouve un brave garçon, file viele production de la companie de la compani

als richissime d'un sordide usurier, fort heureux de

lui offrir sa main, son cœur et sa fortune, afin de met-

tre un terme à cette vie de bâton de chaise. Mme Riquet-Lemonnier a été très applaudie dans un

rôle d'ivrognesse et M. Parson-Dumaine, dans celui du comte Férencky, un grand seigneur tombé dans la fausse monnaie. La distribution ne compte pas moins

de quarante-six rôles, sans compter le ballet et son

P. S. - Une mort, survenue à Paris, mais vivement

ressentie à Bruxelles où elle crée un vide regrettable, est celle de M. Darmand, directeur, avec M. Victor Re-

ding, du théâtre du Parc, le théâtre français de Bruxel-les. M. Darmand avait fait en Belgique presque toute

sa carrière théâtrale. Il avait débuté comme acteur au théâtre Molière, dont il avait repris la direction après

M. Alhaiza. Régisseur général au Vaudeville de Paris, il avait encore dirigé plusieurs scénes de province avant de se consacrer exclusivement au Parc de

A l'Ambigu, pour la dernière représentation, le Tout du monde d'un enfant de Paris.

- Le théâtre des Variétés a donné hier avec un réel

— Mlle Marie Burty vient d'être engagée au Gym-nase pour créer un rôle dans le *Bercail*, de M. Henry Bernstein, dont la première aura lieu dans la pre-

— Les lundis 5 et 12 décembre, à huit heures du soir, Mme Marie Olénène d'Alheim donnera deux réci-tals à la Salle des Agriculteurs (œuvres de Mons-

- La Sainte-Catherine a eu son écho, avant-hier soir

aux Folies-Dramatiques: environ deux cents jeunes modistes et couturières assistaient à la représentation

d'Une nuit de noces et accueillaient avec des explosions de gaieté les folles aventures de Gaston Durosel et de

Bruxelles. C'était un homme d'expérience.

personnel nombreux.

- Ce soir :

mière dizaine de décembre.

Sidonie de Valpurgis.

ERMETE NOVELLI. On nous écrit de Bruxelles :